

RH initiation

Gérer les différentes positions administratives statutaires et la mobilité

La position administrative permet de définir la situation du fonctionnaire à chaque moment de sa carrière et donc des droits qui en découlent. Le premier module vise à informer les personnels des règles générales qui régissent leur vie professionnelle et traiter efficacement les situations et questions individuelles en la matière. Le deuxième module vise à gérer les différentes positions statutaires, la mobilité, l'évaluation et la notation dans le SIRH Harmonie.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Décrire les droits du fonctionnaire sur ces positions administratives
- Identifier, en rapport avec ces diverses positions, les actes de gestion à accomplir
- Saisir les différentes positions statutaires
- Gérer la mobilité
- Saisir l'évaluation et la notation (individuelle ou collective)

Éléments du contenu

- L'activité (temps partiel, mise à disposition, cumul d'activités)
- Le détachement
- La disponibilité (de droit, d'office, sur autorisation)
- Le congé parental
- Absence irrégulière et abandon de poste
- Le trentième
- Le temps partiel
- La mobilité (saisie des vœux par le gestionnaire ou l'agent)
- L'évaluation et la notation (individuelle et collective)

Modalités pédagogiques

Apports didactiques
Mises en pratique

Nombre de places : 15 places

N° Harmonie :
Session 1 : 50965569
Session 2 : 50965570

Date limite d'inscription :
Session 1 : Le 09/12/2022
Session 2 : Le 21/07/2023

Durée : 4,5 jours

Dates :
Session 1 :
Du 13/02/2023 (09h) au
17/02/2023 (12h)

Session 2 :
Du 11/09/2023 (9h) au
15/09/2023 (12h)

Lieu :
S1 : Énap
S2 : Énap

Intervenants :
Formateurs associés Énap

Public visé :
Gestionnaires GA/GF

Conditions d'admission / Pré requis :
Connaître les fondamentaux de la gestion des RH

Responsable de formation :
david.segura@justice.fr
05.53.98.90.98

Assistante de formation :
amandine.nock@justice.fr
05.53.98.90.27